

Pour vous abonner à la Lettre  
Entreprises & Défense [LIEN](#)

## REPÈRES

78 soldats français tués en Afghanistan dont 26 en 2011

Répartition des principaux crédits budgétaires entre les missions de l'Etat (LFI 2011) :

61,79 Md€ Enseignement scolaire  
46,93 Md€ Engagements financiers de l'Etat

**37,41 Md€ Défense**

25,18 Md€ Recherche et enseignement supérieur  
16,81 Md€ Sécurité

Quelques équipements :

Chars Leclerc : 254

Hélicoptères (terre) : 312

Bâtiments de combat et de soutien : 75

Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins : 4

Avions Rafale (air et marine) : 89

Avions de transport : 87

Répartition des effectifs par armée :

Terre : 144.486

Marine : 45.986

Air : 60.016

Autres : 54.738

Total : 305.220

Forces de souveraineté hors métropole (Antilles, Guyane...) : 8.300

Forces de présence (Sénégal, Gabon...) : 5.200

Libye : les chiffres de l'opération aérienne côté français :

3.719 sorties d'avions

1.224 bombes et missiles largués

1.097 objectifs détruits

Dépenses de fonctionnement par militaire :

Etats-Unis : 283 K€

Union européenne : 76 K€

Sources : ministère de la Défense et des Anciens Combattants et rapports parlementaires.



[www.lgmgroup.fr/](http://www.lgmgroup.fr/)  
[defense@lgm.fr](mailto:defense@lgm.fr)

## Trois questions au... **général de corps d'armée aérien** **Eric Rouzard**

Sous-chef d'état-major « Soutien » de l'Etat-major des armées

### **Mon général, pourriez-vous nous présenter vos fonctions et vos missions ?**

Chef d'état-major des armées (CEMA) l'amiral Edouard Guillaud s'appuie pour exercer ses responsabilités sur cinq « sous-chefs » chacun responsable d'un domaine propre (opérations, plans, RH, relations internationales et soutien). Ce sont un peu les directeurs généraux de leur domaine. Je suis donc celui qui est en charge du soutien, ou plutôt des soutiens car ils sont de nature diverses et variées (santé, financier, administratif, ...). J'exerce également les fonctions de commandant interarmées du soutien (COMIAS). A ce titre, je suis aux commandes de l'organisation interarmées du soutien et des bases de défense. Cette nouvelle organisation fait partie des grands projets de transformation pilotés par les armées et le ministère de la Défense depuis 4 ans. Elle consiste à rassembler, sous un commandement unique, les services d'administration générale et les soutiens communs qui étaient autrefois exercés individuellement par chaque armée (restauration, habillement, transports, soutien financier, administration des ressources humaines, etc). Les soutiens spécialisés, comme le soutien santé, carburant, munitions ou informatique font également partie de cette nouvelle organisation interarmées du soutien. Le rôle du COMIAS consiste à mettre en œuvre et à coordonner cette grande batterie de soutiens au profit des armées et des organismes de la Défense. Au niveau local, cette réorganisation s'exprime par la mise en place de bases de défense (BdD) – 60 au total – réparties en métropole, outre-mer et à l'étranger. Les BdD sont pilotées par un centre de pilotage et de conduite du soutien (CPCS) basé à Paris et placé sous mes ordres. Ma mission consiste à assurer l'efficacité du soutien délivré aux formations stationnées sur l'ensemble des bases de défense en veillant avant tout à ce que les besoins indispensables à l'activité opérationnelle soient pourvus. Le CEMA me fixe d'ailleurs un contrat de projection en soutien aux opérations.

### **Quels sont les principaux enseignements aujourd'hui relatifs à la réforme des soutiens des armées ?**

La réforme du soutien a été initiée en 2008 avec, notamment, la mise en place dès 2009 de bases de défense expérimentales. Après deux années d'expérimentation au cours desquelles nous avons testé le concept de mutualisation des soutiens, nous avons défini le modèle de référence des bases de défense. C'est à partir de ce modèle que 60 BdD ont été créées au 1er janvier 2011. Au terme de cette première année de fonctionnement, force est de constater que nous sommes sur la bonne voie. En effet, avec des ressources contraintes, nous avons préservé les forces et maintenu un service adapté aux besoins des formations. Les bases de défense sont encore jeunes, mais elles confirment déjà la pertinence des choix qui ont été faits avec les acteurs de terrain. Il s'agit de mettre en place un soutien encore plus professionnalisé, une mutualisation pragmatique et une relation de service fondée sur un dialogue qualité entre souteneurs et soutenus. Le défi opérationnel a également été relevé. Quatre mois seulement après leur déploiement, les BdD ont démontré leur capacité à soutenir, avec l'efficacité et la réactivité attendues, l'opération Harmattan en Libye. Ce qu'il faut retenir c'est que cette réorganisation permettra à la Défense de fonctionner malgré la déflation considérable des effectifs : 54.000 postes de 2008 à 2015. Elle permettra également, par domaine, d'approfondir les expertises et de dégager des économies de masse salariale et de fonctionnement. Ces économies sont d'ores et déjà réinvesties dans les équipements et la condition du personnel. La revalorisation des grilles indiciaires en est un exemple.

### **Quelles seront les étapes, mais également les grands dossiers, de cette réforme en 2012 ?**

La création des 60 BdD a constitué un pallier important. Leur mise en place s'est déroulée comme prévu en trois ans, entre 2008 et début 2011. Une mutation rapide, compte tenu de l'ampleur du projet... La méthode a été à la fois progressive avec une expérimentation de terrain et une phase pilote, mais rythmée pour ne pas laisser cohabiter trop longtemps le système nouveau et le système ancien. Notre approche a aussi été pragmatique, c'est-à-dire à l'écoute « du terrain » pour tenir compte des réalités locales et des situations particulières. De nouveaux organismes interarmées ont été créés, comme le service du commissariat des armées (SCA) ou encore le service interarmées des munitions (SIMu). 2012 est une année charnière car la Défense entre dans la seconde moitié de la transformation. Il s'agit de consolider l'organisation. Le ministre vient de terminer une série de sept déplacements dans les zones de défense et de sécurité métropolitaines, appelés « rencontres territoriales de la réforme ». Afin de répondre aux grandes problématiques identifiées à cette occasion, et soucieux d'accompagner le personnel, dont les repères culturels et les modes de travail ont été bouleversés, le ministre, le chef d'état-major des armées et ses grands subordonnés initieront prochainement un plan d'action. Les principaux axes concernent la simplification des procédures, l'harmonisation des processus, la dématérialisation des outils de travail, le déploiement complet des nouveaux systèmes d'information et, enfin, la clarification des attributions des grands acteurs du soutien au niveau local et régional.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les collaborateurs de l'Association sont bénévoles. Les seuls revenus sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger la Synthèse des activités 2010 [LIEN](#)

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2011 [LIEN](#)

**Atelier « Le développement durable, un axe de croissance pour les entreprises liées à la Défense ? »**

L'Association organise avec la Mission Achats (SGA) un atelier sur le thème "Le développement durable, un axe de croissance pour les entreprises liées à la Défense ?" le 23 février 2012 à l'Ecole militaire à Paris. Cet échange avec les experts du ministère est exclusivement réservé aux collaborateurs d'entreprises adhérentes et à quelques invités.

**RETEX : Colloque sur les formations supérieures aux métiers de la sécurité privée**

L'Association a organisé le 8 novembre dernier avec Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense, à l'Ecole militaire à Paris, un colloque destiné aux personnels militaires intéressés par une reconversion dans le secteur de la sécurité privée, tant au bénéfice de grands clients que de prestataires de service. Celui-ci a rassemblé une soixantaine de militaires et une vingtaine de collaborateurs de Défense Mobilité. Ont ainsi été abordés des sujets aussi complémentaires que « comment réussir sa reconversion dans le secteur privé ? » « le secteur de la sécurité privée aujourd'hui en France » « les formations proposées par l'Université Paris Descartes et l'INHESJ » et « le processus de dépôt des dossiers auprès de Défense Mobilité » avant de conclure l'après-midi par une table-ronde sur les perspectives de recrutement. Très pratique, d'un format idéal et répondant à une véritable demande, ce type de colloque sera réitéré régulièrement sur différents sujets.



**Rencontre entre jeunes dirigeants de PME et jeunes cadres militaires**

La Commission armées-jeunesse (CAJ) organise le samedi 28 janvier 2012 à l'Ecole militaire à Paris un séminaire sur le thème «Décider pour réussir, l'éthique au cœur de la décision et de l'action». Pour en savoir plus : [LIEN](#)  
Inscription (gratuite) : [LIEN](#)



Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

**Le don du sang au sein des armées**

Le Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA) est un organisme du Service de Santé des Armées (SSA) dirigé par un officier général, placé sous l'autorité du directeur central de ce service. Le CTSA a pour mission de collecter le sang et ses composants pour préparer, conserver et distribuer aux armées les produits sanguins labiles qui leur sont nécessaires, tant pour le soutien des militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures (Afghanistan, Tchad, Djibouti essentiellement) que les patients traités dans les Hôpitaux d'Instruction des Armées (HIA) d'Ile de France et de Toulon.

Les stocks du CTSA sont périodiquement en tension, du fait de la consommation en constante augmentation, la variabilité du nombre de dons selon les périodes de l'année et la péremption des produits. En effet, on ne sait pas conserver les globules rouges plus de 42 jours et les plaquettes plus de 5 jours. Quant au plasma, sa durée de conservation est de 1 an à - 25° C.

Les moments pendant lesquels la gestion des stocks est la plus problématique sont les périodes de vacances scolaires et plus particulièrement le mois d'août et les fêtes de fin d'année : les donneurs sont en vacances, pas les malades ou les blessés !

Trois types de collecte sont organisés par le CTSA : les collectes de sang total, le plus souvent en salle, dans les unités militaires des trois armées et de la gendarmerie nationale réparties sur l'ensemble du territoire, les collectes en camion (sang, plasma, plaquettes) dans les unités d'Ile de France et les collectes sur les sites fixes de Clamart et Toulon.

Pour pouvoir accomplir sa mission, le CTSA doit collecter 400 concentrés de globules rouges, 40 plasmas et 20 plaquettes par semaine. Pour atteindre cet objectif, les collectes en salle éloignée du site fixe doivent mobiliser au moins 70 donneurs par jour (240 en trois jours) ; en Ile de France, une collecte minimale de 50 donneurs peut être admise du fait d'une logistique moins coûteuse mais ce chiffre doit rester exceptionnel ; les collectes en camion en région parisienne doivent permettre la collecte par aphérèse de 2 à 3 donneurs de plaquette et 9 à 10 donneurs de plasma.

Une spécificité du CTSA est d'avoir le monopole de fabrication du plasma cryodesséché sécurisé. Ce produit est incontournable dans la prise en charge du blessé de guerre hémorragique car il est immédiatement disponible (conservation à température ambiante, reconstitution en moins de 6 minutes, universalité pour le groupage sanguin) et a les mêmes caractéristiques thérapeutiques que le plasma congelé utilisé en métropole, sans en avoir les contraintes logistiques (conservation à -25°C, décongélation contrôlée de 30 minutes, respect du groupe sanguin du receveur). Ce produit unique fait appel à une technologie très élaborée dans un environnement très normé.

Le challenge de la transfusion militaire est d'appliquer tous les référentiels nationaux dans un environnement logistique et opérationnel très contraint, avec une adaptabilité et une réactivité sans faille.

Le site central du CTSA est situé à Clamart, sur l'ilot Percy, structure hospitalière spécialisée dans la prise en charge des blessés traumatisés. Tous les types de traumatisme sont pris en charge mais plus spécifiquement les patients brûlés, irradiés, handicapés. L'Hôpital d'Instruction des armées (HIA) Percy est ainsi un gros consommateur de produits sanguins.

**Donner son sang au CTSA**

Le CTSA accueille tous les volontaires au don sur ses deux sites fixes de Clamart [LIEN](#) (1 rue du Lieutenant Raoul Batany) et Toulon (au sein de l'HIA Sainte-Anne). Tous les types de dons y sont pratiqués, les dons en aphérèse (plasma et plaquettes) sont toujours réalisés sur rendez-vous (01 41 46 72 26 pour Clamart, 04.83.16.22.61 pour Toulon) et de préférence le matin car ce sont des dons relativement longs (45 minutes pour le plasma, 90 minutes pour les plaquettes).



N'oubliez pas bien entendu de vous recommander de l'Association !

**Entreprises & Défense**

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2011 avec le soutien du groupe LGM.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.  
Rédacteur en chef : Pascaline Abдини.  
Comité de rédaction : Pascaline Abдини, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.  
Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.  
Mail : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)  
ISSN 2114-7019  
Tous droits réservés.  
Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.